



CATEGORIE	QUESTIONS POST-WEBINAR	REPONSES
Transition Ecologique	Où en est-on du Programme Régional d'Efficacité Energétique (PREE) ?	<p>Le Programme Régional d'Efficacité Energétique (PREE) est un programme, lancé en 2017, dans le cadre du programme ENERGIES mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI). Le PREE est fondé sur le modèle de Programme National d'Efficacité Energétique (PNEE) mauricien.</p> <p>Les deux principaux livrables du PREE à ce jour sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une discussion entre les territoires malgaches, comoriens et seychellois animée par la COI. 2. La réalisation d'une cartographie des potentiels d'efficacité énergétique sur les territoires. <p>Fin 2019, le programme COI – Energies est arrivé à son terme. Institutionnellement porté par Business Mauritius, le Syndicat des Industriels Malgaches (SIM), le Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC) et l'Organisation Patronale des Comores (OPACO), le PREE est actuellement en phase de discussion avec d'autres partenaires internationaux pour un financement.</p>
Transition Ecologique	Comment cocréer les opportunités et développer les marchés régionaux de l'ENR entre les petits états insulaires en développement de l'Inde Océanique ?	<p>La Commission de l'océan Indien (COI) a mis en œuvre le programme UE-COI-ENERGIES, financé par le 10ème Fonds Européen pour le Développement (FED), qui vise à accroître l'accès à des services énergétiques modernes, fiables et durables, à un coût acceptable pour les consommateurs de la région COI, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable des pays. L'objectif spécifique du programme est de créer les conditions propices au développement, à l'investissement et à la gestion durable des énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la région de la COI. Les bénéficiaires du programme sont les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.</p> <p>La mise en œuvre du programme COI-ENERGIES s'est étalée de 2013 à 2019. Sur les 5 objectifs attendus, le résultat 1 avait notamment pour objectif : l'adoption d'une stratégie régionale de la COI en matière d'énergie durable axée sur le développement des ressources humaines et le renforcement institutionnel.</p>
Transition Ecologique	Comment lutter contre la prolifération des agendas de green washing des entreprises privées sur le sol Mauricien ? A savoir que les postes de "sustainability officers" sont majoritairement axée vers la communication plutôt que sur l'aspect technique de la transition écologique ?	<p>« Au lieu de [se] focaliser sur des procès d'intentions, [il vaut mieux] rassembler tout le monde autour de l'essentiel : la construction d'un territoire plus résilient et plus juste. (...) Le vrai finira par émerger et la « couche de peinture » verte finira par coûter cher un jour ou l'autre. En tout cas, la Nature nous le démontre bien. » <i>Extrait issu d'un entretien de Mickaël Apaya pour Business Magazine, paru le 15 Juillet 2020</i></p>

Transition Ecologique	Quels sont les déchets que nous pouvons retraiter pour leur redonner de la valeur ?	Tous les déchets peuvent être retraités et revalorisés, par exemple : les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), les emballages (cartons, plastiques, verres...) et papier, les pneumatiques, les batteries, textiles/linges de maison/chaussures etc...
Transition Ecologique	Quel Green Deal pour nos deux territoires ?	<p>La coopération énergétique est l'axe de coopération le plus abouti entre l'île Maurice et l'île de La Réunion comme le montre l'exemple du Programme National d'Efficacité Energétique (PNEE), né d'un projet pilote impliquant l'Association pour le Développement de l'Industrie Réunionnaise (ADIR) et l'Association of Mauritian Manufacturers (AMM). Le déploiement des EnR à Maurice a été soutenu par le concours d'acteurs français tels que l'Agence Française de Développement (AFD), l'ADEME, SPL Energie Réunion, et EDF.</p> <p>Aujourd'hui, les thématiques liées à la gestion des déchets et à l'agroécologie sont au centre de la coopération entre Maurice et la Réunion avec notamment le lancement de projets amorces Interreg sur ces sujets. Aussi, des entreprises réunionnaises de la transition écologique se sont installées à l'île Maurice dans des domaines divers et particulièrement dans la construction bioclimatique et la Ville Durable.</p> <p>Grâce au soutien de l'Union Européenne et de la France, La Réunion est le premier partenaire de Maurice sur le développement durable.</p>
Intégration régionale	Quel bilan pour l'industrie mauricienne depuis l'entrée en vigueur en mai 2019 de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).	Il s'agit d'un chantier en cours, ainsi aujourd'hui il n'y a pas encore d'impact notable. Aussi, la Zlecaf n'efface pas les zones commerciales existantes telles que la SADC ou le COMESA, déjà porteuses de possibilités et qui ont des enjeux qui leur sont propres.
Union Européenne	Quelles conséquences pour l'entrée de Maurice sur la liste noire « blanchiment d'argent et financement du terrorisme » ?	<p>La principale conséquence est une méfiance généralisée, mais également la suspension par certains pays de traités et de partenariats fiscaux.</p> <p>On peut noter le déploiement d'une équipe technique de l'Elysée et Maurice pour faire sortir Maurice de la liste noire. Aussi, l'île accueillera du 8 au 13 Août 2020, des experts allemands et britanniques qui accompagneront la montée en compétence de l'île Maurice nécessaire à la résolution des carences stratégiques de l'île Maurice qui ont justifié sa mise sur liste noire.</p>
Exportation	Peut-on réfléchir à des solutions complémentaires régionaux, regrouper aussi nos importations diverses d'Asie et d'Europe pour bénéficier des tarifs d'achats plus intéressants avec les volumes ?	Oui, il reste à le mettre en place. Durant la crise du COVID, l'ADIR, le SIM, et l'AMM ont échangé à ce sujet. Néanmoins, cela signifie également choisir les transitaires de manière autoritaires ou à travers un appel à manifestation d'intérêt, ce qui est un autre d'exercice. C'est un travail à effectuer dans le temps, et moins dans l'urgence, comme ça a pu être le cas durant la crise.
Coopération	Pouvez-vous nous partager quelques éléments sur la plateforme privé-privé Réunion-Maurice ?	La plateforme privé – privé (PPP) est une plateforme informelle qui réunit les acteurs de la coopération bilatérale entre la Réunion et l'île Maurice. Il s'agit d'une plateforme informelle de discussions sur les projets de coopération en cours. La dernière réunion de la plateforme s'est tenue en 2018. Aujourd'hui, les discussions autour de cette plateforme concernent notamment sa redynamisation.

Actualisée le 27 juillet 2020

COMPTE-RENDU

Croissance inclusive :

- Implication des entreprises pour le soutien pour les plus vulnérables + logique entrepreneuriale pour situer la place des TPE/PME dans les chaînes de valeurs de l'économie des grosses entreprises.

Sécurité alimentaire :

- Travail de valorisation de ce qui existe déjà dans la coopération à faire.
- Filière végétale difficile pour la coopération car beaucoup de travail informel mais un travail pourrait être fait sur les filières animales car Maurice n'a pas développé à grande échelle des cheptels bovins. Maurice a la capacité de transformation et d'export vers l'Afrique de l'Est.
- Travail d'identification de domaines à faire
- Pour avoir une véritable indépendance il faudrait que l'agriculture se développe à Maurice et à la Réunion alors que les surfaces agricoles sont occupées par la canne à sucre qui a peu de valeur ajoutée et survit grâce aux subventions publiques.
- Au lieu d'importer des intrants de loin en France, Australie, Malaisie, Chine, Afrique du Sud, Argentine, il faudrait sur des items très précis voir ce qui se fait chez les voisins.

Transition écologique à Maurice :

- Engagement de la communauté des affaires
- Engagement de la communauté des acteurs publics
- La transition écologique doit se métamorphoser en filière industrielles
- Annonce du gouvernement mauricien d'un tri sélectif sur les déchets solides à voir l'impact du dialogue public-privé.

Industrie 4.0 / du futur

- Dans la logique d'industrialisation, l'AMM a écrit un manifeste qui va s'intituler « industrie dimin » pour montrer les technologies déjà développées
- Vu la taille des marchés, il est difficile d'investir dans des équipements : l'innovation frugale est donc parfaite pour des budgets qui ne sont pas extravagants pour l'innovation et R&D et pour adapter les processus aux contraintes locales.
- On ne peut pas démultiplier les centres de recherche mais co-investir et se démarquer/se concurrencer sur le marketing
- A Maurice, on va surtout travailler sur les compétences humaines sur tous les sous-secteurs de l'industrie à Maurice pour identifier les compétences nécessaires et se tourner vers les voisins, notamment la Réunion et les pôles d'excellence mais d'avoir des synergies.
- La coopération permettrait une formation très pointue en commun avec une meilleure connaissance du tissu économique pour être dans des stratégies d'investissement, d'actionariat croisé pour faciliter les choses dans le financement des entreprises et des technologies.
- Il faut également régler la question de la propriété industrielle.

Desserte maritime

- Il faut que le secteur public « amorce la pompe pendant un moment » sur ces questions de coût car c'est un enjeu de l'économie et de la résilience de la région.

- Sealogair, compagnie maritime régionale, est actuellement en levée de fonds et devrait pouvoir fonctionner d'ici 2021.

Export vers l'Afrique

- Les réunionnais pourront profiter des entrepôts « Made in Mauritius » que le gouvernement subventionne en Afrique de l'Est.
- « Made in Mauritius » : pendant du label destiné à l'export avec des opérateurs et une stratégie de marketing, notamment pour les produits manufacturiers.